

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**

Délibération

Séance publique du 30 juin 2023

N° 2023-347

Convocation du 23 juin 2023

Aujourd'hui vendredi 30 juin 2023 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Jean-Baptiste THONY, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON

M. Jean-François EGRON à Mme Nathalie LACUEY

Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER

M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Gilbert DODOGARAY

M. Nordine GUENDEZ à Mme Béatrice DE FRANÇOIS

Mme Pascale BRU à Mme Stephanie ANFRAY

Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN

Mme Anne FAHMY à M. Thomas CAZENAVE

M. Nicolas FLORIAN à M. Max COLES

M. Jacques MANGON à M. Christian BAGATE

M. Guillaume MARI à Mme Anne LEPINE

Mme Pascale PAVONE à Mme Zeineh I OUNICI

M. Jérôme PESCINA à M. Christophe DUPRAT

M. Benoît RAUTUREAU à Mme Daphné GAUSSENS

M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN

## **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain CAZABONNE à partir de 17h45

M. Thomas CAZENAVE de 12h10 à 14h30 et à partir de 16h50

Mme Anne FAHMY de 12h10 à 14h30 et à partir de 16h50

M. Guillaume GARRIGUES à partir de 17h45

M.Michel LABARDIN à partir de 17h50

Mme Zeineb LOUNICI à partir de 18h20

M. Fabrice MORETTI à partir de 18h00 Mme Pascale PAVONE à partir de 18h20

M. Benoît RAUTUREAU à partir de 17h00

M. Franck RAYNAL à partir de 17h50 M. Fabien ROBERT à partir de 18h30

Mme Béatrice SABOURET de 17h10 à 17h45

M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 18h30

Mme Agnès VERSEPUY à partir de 18h00

### PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain ANZIANI à Mme Christine BOST de 12h40 à 14h30

M. Alain ANZIANI et à M. Stéphane DELPEYRAT de 14h30 à 15h50

M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 11h20 à 14h30 et à partir de 17h10

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 16h50

M. Patrick LABESSE à Mme Laure CURVALE à partir de 12h30

Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 13h00

Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Céline PAPIN jusqu'à 14h30

Mme Brigitte BLOCH à M. Bastien RIVIERES de 11h25 à 14h30

Mme Andréa KISS à Mme Christine BOST à partir de 14h30

Mme Delphine JAMET à M. Stéphane PFEIFFER jusqu'à 13h00 et à partir de 18h00

M. Alexandre RUBIO à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h00 M. Baptiste MAURIN à Mme Pascale BOUSQUE-PITT à partir de 14h30

Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 11h50 Mme Christine BONNEFOY à M. Thierry MILLET à partir de 16h35 Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Myriam BRET jusqu'à 14h30

Mme Fatiha BOZDAG à Mme Simone BONORON à partir de 14h30

Mme Myriam BRET à Mme Amandine BETES à partir de 14h30 M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 12h18 à 15h40

Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Frédéric GIRO de 14h30 à 17h10  $\,$ 

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET à partir de 13h20

Mme Anne FAHMY à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 12h10 et de 14h30 à 16h50

M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 16h55 Mme Françoise FREMY à M. Baptiste MAURIN de 11h15 à 14h30

M. Guillaume GARRIGUES à M. Alain CAZABONNE de 16h40 à 17h45

Mme Daphné GAUSSENS à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à partir de

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 11h50 Mme Sylvie JUQUIN à M. Radouane-Cyrille JABER à partir de 17h00

Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUSTOME de 11h15 à 14h30

Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Sylvie JUQUIN de 12h20 à 14h30

M. Thierry MILLET à M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM de 12h40 à 15h20

M. Michel POIGNONEC à M. Dominique ALCALA à partir de 12h10

M. Patrick PUJOL à M. Gwénaël LAMARQUE à partir de 12h10

Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX jusqu'à 11h25 et de 12h05 à 15h30, de 16h35 à 18h15

Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 17h40

Mme Béatrice SABOURET à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h45

M. Sébastien SAINT-PASTEUR à M. Serge TOURNERIE de 10h30 à 14h30 et à

M. Emmanuel SALLABERRY à M. Fabien ROBERT de 10h50 à 18h30 M. Thierry TRIJOULET à Mme Anne-Eugénie GASPAR de 12h10 à 16h30

Mme Agnès VERSEPUY à M. Fabrice MORETTI de 13h00 à 18h00

## EXCUSE(S):

Madame Fabienne HELBIG, Monsieur Stéphane MARI.

# LA SEANCE EST OUVERTE

| BORDEAUX<br>MÉTROPOLE | Conseil du 30 juin 2023 | Délibération |
|-----------------------|-------------------------|--------------|
|                       |                         | N° 2023-347  |

# Rapport d'activité 2022 de la Commission consultative des services publics locaux

Madame Céline PAPIN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

# 1. Rappel du contexte et du cadre règlementaire

Conformément à l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, « les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants [...] créent une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière. »

Cette commission examine chaque année :

- Les rapports annuels établis par les concessionnaires et les délégataires de services publics,
- Les rapports sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissements, et de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés,
- Le bilan d'activité des services exploités en régie et dotés de l'autonomie financière,
- Le rapport annuel établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat.

La commission doit également être consultée sur tout projet de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, de partenariat et de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement. Par ce rapport, Madame Céline PAPIN, présidente de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL), présente à l'assemblée délibérante un état des travaux réalisés par cette commission sur l'année 2022.

La désignation des représentants élus (dans le respect du principe de la représentation proportionnelle) et non élus au sein de la CCSPL a été faite par délibération du Conseil de Métropole n°2020-204 du 25 septembre 2020. Par délibération n°2021-180 du 21 mai 2021, la composition de la CCSPL a été portée à 18 représentants élus et 18 représentants d'associations d'usagers.

Par arrêté n°2021-BM1744 du 23 décembre 2021, Madame Céline PAPIN a été désignée présidente de la Commission consultative des services publics.

## 2. Présentation de l'activité de la CCSPL en 2022

La commission s'est réunie à quatre reprises en 2022 en salle du Conseil de Bordeaux Métropole : le 22 janvier, le 5 juillet, le 27 septembre et le 22 novembre. L'ensemble des rapports annuels et bilans d'activités correspondant aux services publics confiés à un tiers ou exploités en régie ont été examinés. La commission a également rendu deux avis, l'un sur le choix du mode de gestion du réseau de chaleur Métropole Sud et l'autre sur le classement du réseau de chaleur Grand Parc. Ces avis préalables ont été transmis à

l'assemblée délibérante et intégrés respectivement aux délibérations n°2022-424 du 7 juillet et n°2022-711 du 24 novembre.

Une synthèse des échanges qui se sont tenus dans ces séances plénières est proposée dans le rapport d'activité annexé au présent rapport.

L'année 2022 a enfin permis de poser les bases d'un travail renouvelé au sein de cette instance. Une réunion s'est tenue en présence des associations membres le 14 décembre 2022 pour faire un bilan du fonctionnement de la CCSPL. L'occasion d'établir un diagnostic partagé pour faciliter la participation des associations et favoriser l'expression d'une expertise d'usages. Une feuille de route pour l'année 2023 a ainsi pu être déclinée.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, de prendre acte du rapport d'activité 2022 de la Commission consultative des services publics locaux.

## Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'avis de la Commission consultative des services publics locaux réunie le 20 juin 2023,
CONSIDERANT l'activité de la Commission consultative des services publics locaux,

### **DECIDE**

**Article 1 :** De prendre acte du rapport ci-annexé.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 juin 2023

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 JUILLET 2023

Pour expédition conforme,

la Vice-présidente,

DATE DE MISE EN LIGNE : 7 JUILLET 2023

Madame Céline PAPIN